



## LA BERCE DU CAUCASE

Cette plante étrange s'appelle berce du Caucase. Elle a été introduite en Amérique pour des raisons horticoles et on peut la retrouver maintenant au Québec.

Dans notre province, cette plante est envahissante, elle se retrouve souvent en bordure des routes et le long des fossés . **PAGE 4**



## BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE : C'EST PARTI !



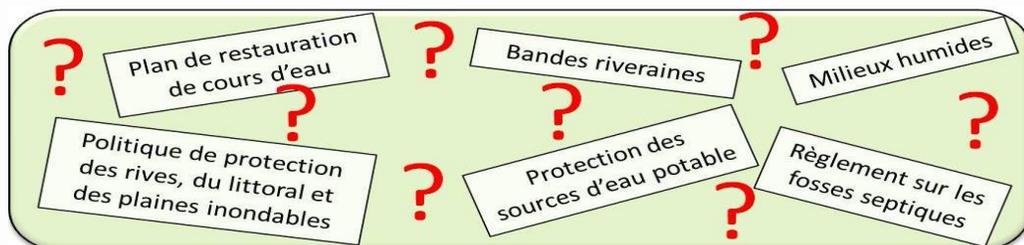
Marie-Claire Gironne, coordonnatrice de projets à COPERNIC, procède aux inventaires de biodiversité à Baie-du-Febvre.

### Table des matières

Biodiversité en milieu agricole	p. 2
Panneaux Terre des Jeunes	p. 3
Plantation Opération PAJE	p. 3
Berce du Caucase	p. 4
Plans stratégiques pour l'eau	p. 5
Jumelage en Ontario	p.6
Dard de sable	p.8

Dans le cadre du projet d'Amélioration de la biodiversité en milieu agricole réalisé grâce au soutien financier du MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert, volet 3, des inventaires de biodiversité et des plantations en coulées agricoles ont été réalisés en juin. **PAGE 2**

## COMMENT POUVONS-NOUS VOUS AIDER?



# Amélioration de la biodiversité en milieu agricole



Marie-Claire Gironne

Dans le cadre du projet d'Amélioration de la biodiversité en milieu agricole réalisé grâce au soutien financier du MAPAQ dans le cadre du programme Prime-Vert, volet 3, des inventaires de biodiversité ont été réalisés en juin.

Ces inventaires comportaient des relevés d'oiseaux, de micromammifères, d'amphibiens et de reptiles, et de la végétation.

Ils ont été réalisés dans 9 coulées réparties sur le territoire de Baie-du-Febvre, Pierreville et dans le bassin versant de la rivière Bécancour. Ils permettront de comparer la biodiversité (animale et végétale) entre les différents types de plantations dans les coulées agricoles : 3 coulées plantées en espèces résineuses, 3 coulées en friche et 3 coulées avec une végétation à dominance de feuillus.

En parallèle, une plantation modèle à été réalisée à Baie-du-Febvre, plus de 11 espèces d'arbres et d'arbustes ont été plantés dans un secteur de 1 hectare.



Plantation modèle d'arbustes à Baie-du-Febvre.



En tout, environ 900 arbres ont été plantés en une journée.

Différentes espèces ont été plantées en fonction du type de sol, de la pente et de l'humidité du sol, afin de favoriser la reprise forestière multi espèces et multi étage.

Par la suite, différents types de protecteurs ont été installés autour des espèces les plus vulnérables au brout par le cerf de Virginie. Ces protecteurs étaient principalement artisanaux, et pourront ainsi être évalués selon un rapport qualité-efficacité-prix.

Le meilleur modèle pourrait être une alternative aux modèles commerciaux qui sont, en raison de leur prix, une contrainte à la plantation de feuillus au Centre-du-Québec.

Une prochaine plantation de coulées agricoles sera réalisée cet automne grâce au financement de la Fondation de la Faune du Québec, dans le cadre du programme « Mise en valeur de la biodiversité en milieu agricole. »

Marie-Claire Gironne, coordonnatrice de projets à COPERNIC, procède à la plantation d'un arbuste.

## De nouveaux panneaux au Parc Terre des Jeunes



Rémi Magnan Gaudreau

La richesse de la rivière Nicolet est indéniable et sa localisation à Victoriaville la positionne au cœur des activités et des aménagements de la Ville. Afin de rappeler aux citoyens et pêcheurs fréquentant le Parc Terre des Jeunes à Victoriaville la diversité de poissons et de l'importance de protéger l'eau, deux panneaux d'interprétation y ont été installés ce printemps.

Le premier résume une meilleure connaissance des acteurs et donc de la façon de d'exécuter leurs activités ayant permis l'amélioration de la qualité de l'eau au Québec. Il informe aussi sur le concept de bassin versant et sur les caractéristiques du bassin versant de la rivière Nicolet.

Le second tisse un lien entre la qualité de l'eau et la présence d'une belle diversité et abondance de poissons dans la rivière. Les thèmes de l'habitat du poisson et de l'aménagement des rives pour favoriser l'environnement et les organismes aquatiques sont abordés. Enfin, une description de l'organisme Pêche Nicolet et de ses activités confirme le caractère unique de la rivière Nicolet.

Ces panneaux ont été réalisés par COPERNIC, grâce à la participation financière de la Ville de Victoriaville, et en collaboration de Pêche Nicolet et du service de l'environnement de la Ville de Victoriaville.



Panneaux installés sur la rive de la rivière Nicolet à Victoriaville au Parc Terre des Jeunes.

## Plantation d'arbustes au Parc André-Fortin avec PAJE



Rémi Gaudreau, coordonnateur de projets à COPERNIC, la patrouille verte de la Ville de Victoriaville et les élèves de la classe de Mme Josée Tardif de l'école JPH Massicotte de Victoriaville.

Aménager les rives de rivières afin de les renaturaliser, voilà une action à la fois rassembleuse et bénéfique pour l'environnement. Parlez-en à la classe de Madame Josée Tardif de l'école JPH Massicotte de Victoriaville. Cela fait plus de trois ans que les élèves, enseignants et techniciennes participent à la végétalisation de la rive du Parc André-Fortin de Victoriaville, en collaboration avec la commission scolaire des Bois-Francis, l'Opération PAJE, la Ville de Victoriaville et COPERNIC.

Cette année, le 10 juin 2015, environ 160 arbustes ont été plantés sur la rive. Ces arbustes jouent plusieurs rôles, dont celui d'augmenter l'infiltration de l'eau de ruissellement avant qu'elle ne se rende à la rivière Nicolet. Ils améliorent aussi la diversité végétale du secteur et pourront abriter de nombreuses espèces fauniques, qu'il s'agisse d'oiseaux passereaux ou d'insectes pollinisateurs.

# La berce du Caucase

Cette plante étrange s'appelle berce du Caucase. Elle a été introduite en Amérique pour des raisons horticoles et on peut la retrouver maintenant au Québec. Dans notre province, cette plante est envahissante, elle se retrouve souvent en bordure des routes et le long des fossés. Elle colonise des milieux perturbés et humides, mais peut aussi se retrouver dans des terrains vagues ou des friches.



Berce du Caucase.

Le danger de cette plante est que sa sève contient des toxines photosensibilisantes, c'est-à-dire que lorsque la sève de la plante touche la peau, l'endroit du contact deviendra extrêmement sensible au soleil, causant des dommages aux cellules. La sève est liquide, incolore et inodore, le contact avec celle-ci est indolore. Les dermatites causées à la suite du contact avec la sève peuvent durer jusqu'à 48 heures. Les lésions peuvent ressembler à des brûlures douloureuses et parfois graves. Par la suite des cicatrices peuvent persister plusieurs mois voire plusieurs années.

## Quoi faire en cas d'exposition

Si vous avez été en contact avec la sève de la berce, éliminez le plus rapidement possible la sève sans frotter et sans l'étendre d'avantage, puis laver la région atteinte au savon et rincez abondamment. Changez de vêtement et lavez-les pour éviter de contaminer d'autres parties de votre corps ou des objets et éviter d'exposer les zones atteintes à la lumière pour 48 heures. Vous pouvez communiquer avec Info-Santé au 8-1-1 pour plus d'information.



Marie-Claire Gironne

## Description de la berce du Caucase

La berce fait partie de la famille des carottes et du panais, elle peut mesurer de 2 à 5 mètres de hauteur et de 30 cm à 1 mètre après une tonte ou une fauche. Sa tige principale très robuste est recouverte de poils blancs rudes et de nombreuses taches (mouchetures) de couleur rouge framboise à violette, étendues et bien définies. Ses feuilles sont très grandes, ovales et profondément découpées, dentées, lustrées et vert foncé, sans poils en dessous (FIHOQ). Mais ce qui est le plus remarquable de cette plante, excepté sa grandeur, sont ses fleurs. Elles poussent en très grandes ombelles (20 à 50cm) et sont blanches en été (voir photo).

Il est donc très important de limiter la propagation de la berce du Caucase. Il est possible de l'arracher manuellement ou mécaniquement, mais cela doit être réalisé en prenant des mesures de protection adéquates, en raison de la toxicité de la plante :

- Couvrir toutes les parties du corps par des habits protecteurs non absorbants;
- Enlever les vêtements et les gants en les plaçant à l'envers;
- Protéger les yeux ou tout le visage;
- S'assurer que personne ne se trouve dans un rayon où il pourrait être atteint par des gouttes de sèves ou des débris de plante;
- Préférer l'utilisation d'un couteau ou d'une pelle ronde pour couper les tiges et racines;
- Laver les outils en contact avec la sève de la plante (Source : MDDELCC).



Ombrelles de la berce du Caucase.

## La berce du Caucase (suite)

Pour se débarrasser des plants coupés, il faut les laisser sécher en les plaçant dans des sacs de plastique robustes et hermétiques exposés au soleil un minimum d'une semaine.

En plus d'être nuisible pour la santé elle l'est aussi pour l'environnement, car lorsqu'elle colonise un milieu, elle nuit à la croissance d'autres plantes qui y sont présentes. Elle brise l'équilibre de l'écosystème et favorise l'érosion des berges.

### Signalement de la berce du Caucase

Communiquez avec votre municipalité ou appeler le Centre d'information du ministère du Développement durable, de l'Environnement et la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) au 1-800-561-1616.

<http://www.queberce.crad.ulaval.ca/identification.html>

<http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/biodiversite/nuisibles/berce-caucase/>

<http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?berce-du-caucase>

## Plans stratégiques de gestion et de protection de l'eau

Cet été, Mme Marie-Pier Lamy, une stagiaire en aménagement du territoire, a intégré l'équipe de COPERNIC pour une durée de six semaines afin de travailler en collaboration avec plusieurs municipalités sur le territoire du bassin versant de la rivière Nicolet. Cette collaboration a pour but d'aider les municipalités à planifier leurs actions liées à la gestion et à la protection de la ressource en eau.

Quatre municipalités ont été rencontrées jusqu'à présent, soit Saint-Christophe-d'Arthabaska, Saint-Rémi-de-Tingwick, Chesterville et Warwick. L'étude de leurs documents de planification, de même que les différentes rencontres avec celles-ci, ont permis de saisir les enjeux auxquels elles faisaient face et de comprendre leurs besoins en matière de gestion de l'eau.

Suite à ces rencontres, des plans stratégiques de gestion et de protection de l'eau répondant aux besoins spécifiques de chacune des municipalités ont été élaborés. Ces plans stratégiques contiennent les axes d'intervention, les objectifs, les actions ainsi que leurs différentes étapes afin d'aider les municipalités à planifier leurs interventions en lien avec l'eau : prise en considération des milieux humides dans l'aménagement du territoire, protection et restauration des rives et des plaines inondables, programme d'évaluation des installations septiques des résidences isolées, aménagement de parcs riverains, économie d'eau potable, etc.

COPERNIC rencontrera plusieurs autres municipalités au cours des prochains mois. Toutes ces actions une fois réalisées feront une grande différence dans l'état de santé des lacs et cours d'eau du bassin versant de la rivière Nicolet.



### Plan stratégique de gestion et de protection de l'eau Municipalité de Chesterville



Organisme de concertation pour l'eau des bassins versants  
de la rivière Nicolet  
22/07/2015

Exemple de plan stratégique de gestion et de protection de l'eau, celui-ci étant pour la municipalité de Chesterville.

## Jumelage en Ontario



Karine Dauphin

Dans le cadre du projet de jumelage avec deux organismes de bassins versants, le SMAGE des Gardons (France) et la Conservation de la Nation Sud (Ontario), COPERNIC s'est rendu du 24 au 26 juin 2015 en Ontario afin de participer à la rencontre annuelle des membres de l'organisme. Nous avons parcouru en bus la partie aval du bassin versant de la Nation Sud afin de découvrir les différents projets sur lesquels les employés, en collaboration avec leur conseil d'administration, travaillent.



**SOUTH NATION  
CONSERVATION  
DE LA NATION SUD**

En Ontario, les Organismes de bassins versants se nomment Offices de protection de la nature. Ils ont été créés en 1946 par la Loi sur les offices de protection de la nature pour représenter les divers bassins versants. Conservation de la Nation Sud (CNS) offre des services et programmes visant à protéger et gérer les ressources naturelles en partenariat avec le gouvernement, les propriétaires fonciers et d'autres organisations. Il favorise une approche intégrée par bassin versant consistant à établir un équilibre entre les besoins humains, environnementaux et économiques.

Le bassin versant de la Nation Sud, d'une superficie d'environ 4 000 km<sup>2</sup>, englobe 15 municipalités et une population d'environ 200 000 personnes. La rivière Nation Sud mesure 180 km, en plus de 250 km d'affluents.

Le budget annuel est d'environ 5,7 millions de dollars. Une partie du financement reçue provient d'une contribution annuelle imposée aux municipalités du bassin versant (50 %). Dans le cas de la Conservation de la Nation Sud, cette cotisation représente environ dix dollars par foyer. Les différents projets sont financés grâce à des programmes de subventions des paliers fédéral et provincial, et à des partenariats formés avec des entreprises, des organismes et des particuliers.



Visite guidée du bassin versant de la Nation Sud.

### Voici quelques projets qu'élabore Conservation Nation Sud :

- Protection des sources d'eau potable ;
- Gestion des forêts et des terres ;
- Prévision des crues et avertissements ;
- Surveillance de la qualité de l'eau ;
- Surveillance des pêches ;
- Programme de gestion des installations septiques.

### La protection des sources d'eau potable en Ontario

Un événement majeur en Ontario lié à l'eau potable, la tragédie de Walkerton en mai 2000, a impliqué 7 décès et plus de 2 300 personnes malades. Le réseau d'eau potable avait été contaminé par des bactéries mortelles (principalement *E. coli*).

Les différentes causes étaient les suivantes : source contaminée, précipitations extrêmes, puits vulnérables, aucune surveillance ne continue du chlore résiduel et de la turbidité, absence de formation et d'expertise de l'opérateur, pratiques opérationnelles inappropriées, coupures budgétaires du gouvernement provincial (laboratoires, approbations et inspections).

Une commission d'enquête provinciale (2000 – 2002) a fait ressortir 93 recommandations avec une approche à barrières multiples. Les recommandations portaient sur la protection des sources, les normes de traitement et de distribution, la surveillance des laboratoires, le rôle des gouvernements municipal et provincial, la gestion de la qualité de l'eau, la formation d'opérateurs individuels, le rôle des petits réseaux et des Premières Nations.

# Jumelage en Ontario (suite)

En 2006 est adoptée La Loi sur l'eau saine. Axée sur la protection de l'approvisionnement en eau potable des municipalités, elle est dotée d'un Plan de protection des sources fondé sur la science pour chaque bassin versant, et les collectivités doivent travailler ensemble pour créer des plans élaborés localement.

La Loi ontarienne des eaux exige que les municipalités et les intervenants travaillent ensemble pour élaborer des plans de protection des sources par bassin versant. Ces plans sont axés sur la protection de l'eau de source qui est utilisée par les systèmes d'eau potable municipaux.

Zones de protection	Délimitation
ZPTP-A	100m
ZPTP-B	2 ans
ZPTP-C	5 ans
ZPTP-D	25 ans

Un comité de protection des sources locales, coordonné par les offices de protection de la nature, est chargé de rédiger les plans de protection des sources. Il comprend un président, 5 représentants municipaux, 5 représentants du secteur économique (agriculture, industrie, petites entreprises), 5 représentants de l'intérêt public (environnement, santé publique) et 4 membres de liaison (ministère, bureau de santé).

Le plan de protection des sources d'eau comporte 3 étapes.

## Le rapport d'évaluation

Il Identifie et analyse les zones vulnérables ainsi que les ouvrages qui pourraient constitués des menaces à la qualité des sources d'eau. Il est préparé conformément aux normes provinciales, puis évalué et approuvé par le ministère de l'Environnement et de l'Action en matière de changement climatique.

Dans le cadre de ce rapport, des études de vulnérabilité sont réalisées pour les eaux de surface (Zones de protection des prises d'eau (ZPPE)) et les eaux souterraines (Zones de protection des têtes de puits (ZPTP)) selon un système de notation pour la susceptibilité à la contamination et l'évaluation des menaces.

## Plan d'action de protection des sources

La deuxième étape consiste en l'élaboration d'un plan d'action de protection des sources. Ce plan vise à protéger les sources d'eau potable existantes et futures dans la région, ainsi qu'à assurer que les activités ne constituent pas une menace pour l'eau potable.

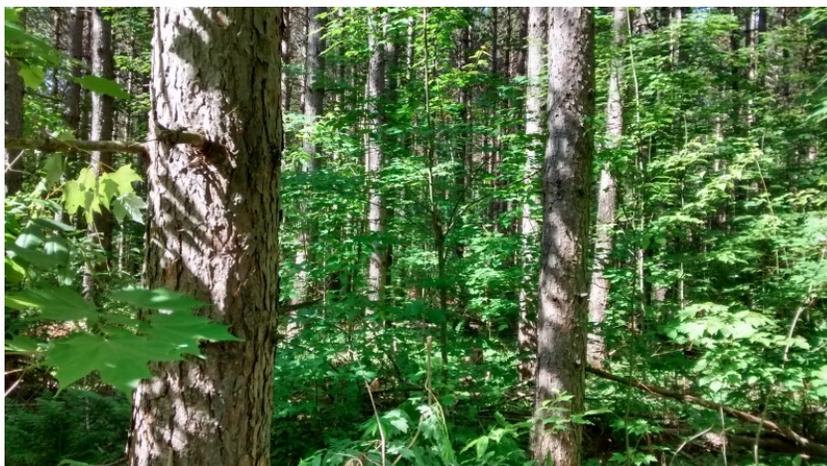
L'approche générale est d'éduquer à tous les niveaux sur les risques, et gérer de façon générale toutes les activités existantes et futures qui présentent un risque.

## Mise en œuvre

Enfin, la troisième étape, celle de la mise en œuvre du plan, est réalisée par les municipalités (ou offices de protection des sources, par accord) d'après la Loi sur l'eau saine (gestion des risques, planification, interdiction).



Visite guidée du bassin versant de la Nation Sud.



Visite guidée du bassin versant de la Nation Sud.

# Étude sur le dard de sable



Rémi Magnan Gaudreau

Les résultats d'une étude ciblant le dard de sable (*Ammocrypta pellucida*), commandée par Pêches et Océans Canada (MPO) et réalisée par le Groupe Synergis, ont été diffusés. Allons percer les mystères de ce petit percidé.

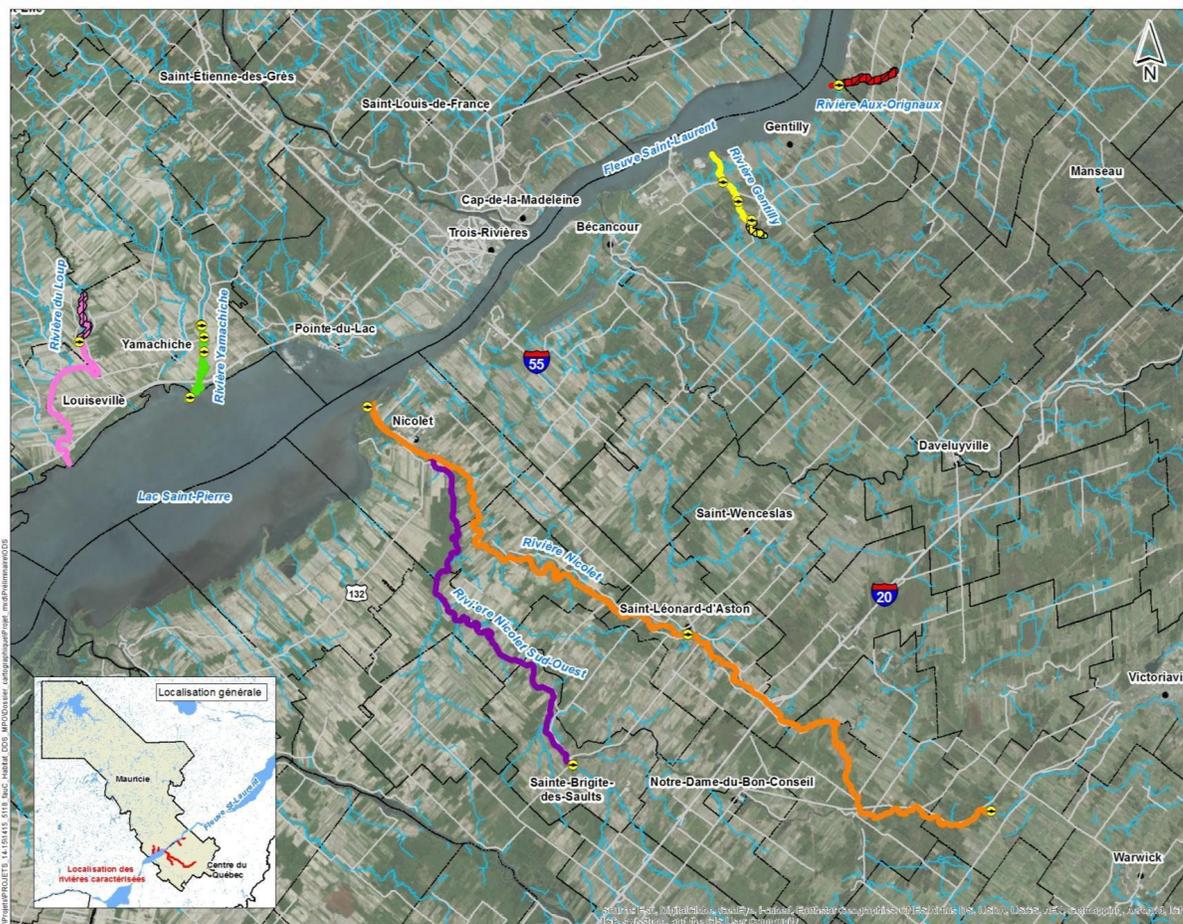
L'objectif de l'étude était de caractériser les habitats propices pour le dard de sable dans six rivières de la Mauricie et du Centre-du-Québec, où des mentions antérieures de l'espèce ont été répertoriées. Les cours d'eau étudiés sont les rivières aux Orignaux, Du Loup, Gentilly, Nicolet, Nicolet Sud-Ouest et Yamachiche.

En conclusion, 145,6 km de rivières ont été caractérisés permettant de définir 27,632 ha d'habitat propice pour l'espèce. 326 dards de sable ont été capturés dans les 34 habitats propices pêchés. Le plus grand nombre (141) de dard de sable a été capturé dans la rivière Nicolet Sud-Ouest. La rivière Nicolet n'est pas en reste, puisque 91 dards de sable ont été capturés sur les 70,5 km caractérisés.



Dard de sable (MPO, Jacques Trottier).

**Source :** Groupe Synergis (2015). Évaluation de la superficie de l'habitat propice et inventaire d'abondance pour le dard de sable dans six cours d'eau du Québec.



Carte 1  
LOCALISATION GÉNÉRALE  
DES COURS D'EAU  
À L'ÉTUDE

Client  
PÊCHES ET OCÉANS CANADA

- Mention (Approximatif (MPO, 2014))
- Zone d'étude priorisée**
  - Rivière Aux Orignaux (0,8 km)
  - Rivière Du Loup (14,6 km)
  - Rivière Gentilly (6,3 km)
  - Rivière Nicolet (70,5 km)
  - Nicolet Sud-Ouest (31,8 km)
  - Rivière Yamachiche (9 km)
- Zone d'étude additionnelle**
  - Rivière Aux Orignaux (6,3 km)
  - Rivière Du Loup (4,1 km)
  - Rivière Gentilly (2,3 km)

- Éléments cartographiques**
- Ville
  - Cours d'eau
  - Réseau routier
  - Limite des Municipalités

0 2,5 5 10 Kilomètres	
No. de projet 4413-2116	Centre de la carte X: 702 786 Y: 5 109 304
Valeurs sur PRO C08E	Projection UTM 18, NAD83
Date 21 janvier 2015	Source BDOT 1:20 000 (MRNF) Canards Hérites Canada
Réalisation Sophie Savard	
5562, boulevard des Hérites Ste-Anne-de-la-Croix, Québec, G3H 4H1 Téléphone: 819 536-9513 www.gropepsynergis.com	

# COPERNIC était là !

## Nature à l'œil accueille les scouts!

La coopérative de solidarité Nature à l'œil a organisé le 16 mai dernier une activité d'initiation à la pêche sportive pour 12 jeunes scouts de Nicolet. Avec la contribution de la Fondation de la faune du Québec, via son programme « Pêche en herbe », la COOP a pu remettre des certificats faisant office de permis de pêche, des brochures éducatives ainsi que des ensembles de pêche pour débutants, comprenant une canne, un moulinet et un coffret de leurres.

COPERNIC a collaboré à l'événement en coanimant les volets théoriques et pratiques de l'activité de pêche. Une belle réussite, tant au niveau de l'appréciation par les jeunes, que pour l'éducation et la sensibilisation sur les enjeux liés aux écosystèmes aquatiques (4<sup>e</sup> enjeux du Plan directeur de l'eau de la zone Nicolet).

## Nicolet en kayak

Le 6 juin dernier se déroulait une descente en kayak de la rivière Nicolet Sud-Ouest organisée en collaboration avec le parc Marie-Victorin, la municipalité de Kingsey Falls et l'office du tourisme de Victoriaville et sa région. L'édition automnale devrait se tenir en septembre ou octobre prochain, alors restez à l'affût!

## Festival de la truite

Également le 6 juin, COPERNIC a tenu un kiosque lors de l'édition 2015 du Festival de la Truite, organisé par Pêche Nicolet, en collaboration avec la Ville de Victoriaville. COPERNIC a pu sensibiliser les pêcheurs sportifs à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant et remettre des dépliants à propos de l'aménagement des rives et des quais pour favoriser l'habitat du poisson. Ce festival est une belle vitrine pour COPERNIC, puisque plus de 6000 personnes ont foulé le Parc Terre des Jeunes à cette occasion.

## Distribution de barils récupérateurs d'eau de pluie

Le Jour de la Terre Québec, grâce à la participation financière des marchands IGA, a distribué le 18 juin dernier plus de 140 barils récupérateurs d'eau de pluie à Victoriaville. En plus de recevoir leur baril, les récipiendaires sont repartis avec un dépliant d'information sur la gestion intégrée de l'eau par bassin versant, distribué par l'équipe de COPERNIC.



Guillaume Lafond, biologiste, et Rémi Gaudreau, coordonnateur de projets à COPERNIC, coanimant l'atelier sur les proies des poissons.



Jeunes scouts de Nicolet recevant leur canne, leur permis de pêche et leur guide.



Formation donnée par l'escouade du Fonds Éco IGA sur l'installation du baril ainsi que pour les usages recommandés.



## Pour en savoir plus...

Infrastructures municipales : Québec bonifie son aide aux petites municipalités

[Consulter le lien](#)

Protection du plus grand milieu humide de la MRC de La Vallée-du-Richelieu : un propriétaire réalise son rêve

[Consulter le lien](#)

Organisme de concertation pour  
l'eau des bassins versants de la  
rivière Nicolet (COPERNIC)  
1000 rue Champoux  
Saint-Albert (Québec) J0A 1E0

Tél. : 819 353-2121  
Télec. : 819 353-2740  
copernic@copernicinfo.qc.ca  
www.copernicinfo.qc.ca